Finances publiques

L'analyse budgétaire et financière d'un établissement de santé

2 jours (14h00) | 4,6/5 | FINAN-6822352 | Évaluation qualitative de fin de stage | Formation délivrée en présentiel ou distanciel

Tarif : 1 395 € ht

Document mis à jour le 13/11/2026

Objectifs de formation

- Construire un EPRD et mettre en place l'analyse et le contrôle de gestion d'un établissement de santé en EPRD ou d'un ESSMS
- Rendre plus efficace l'élaboration et le suivi budgétaire d'un établissement de santé en M21 ou M22
- Élaborer le diagnostic financier d'un établissement de santé ou d'un ESSMS

Sur l'année 2025, le taux d'atteinte des objectifs est de 75%

Les compétences visées par cette formation font l'objet d'une évaluation.

Modalités, méthodes et moyens pédagogiques

Équipe pédagogique :
Un consultant expert de la thématique et une équipe pédagogique en support du stagiaire pour toute question en lien avec son parcours de formation.

Techniques pédagogiques :
Alternance de théorie, de démonstrations par l'exemple et de mise en pratique grâce à de nombreux exercices individuels ou collectifs. Exercices, études de cas et cas pratiques rythment cette formation.

Pour les sessions en distanciel, notre Direction Innovation a modélisé une matrice pédagogique adaptée pour permettre un apprentissage et un ancrage mémoriel optimisés.
Cette matrice prévoit une alternance de temps de connexion en groupe et de séquences de déconnexion pour des travaux de mise en pratique individuels.

Ressources pédagogiques :
Un support de formation présentant l'essentiel des points vus durant la formation et proposant des éléments d'approfondissement est téléchargeable sur votre espace apprenant.
Retrouvez également des ressources complémentaires ainsi que les quiz amont/aval sur notre plateforme dédiée.

Prérequis

Connaissance et/ou pratique de la comptabilité des établissements de santé

Public concerné

Au sein d'un établissement de santé ou d'un ESSMS :

- Directeur/Directeur adjoint d'établissement
- DAF
- Directeur financier
- DRH
- Contrôleur de gestion
- Responsable comptable
- Expert-comptable

Cette formation :

- Est animée par un consultant-formateur dont les compétences techniques, professionnelles et pédagogiques ont été validées par des diplômes et/ou testées et approuvées par l'éditeur et/ou par M2I Formation
- Bénéficie d'un suivi de son exécution par une feuille de présence émargée par demi-journée par les stagiaires et le formateur.

Programme

Rappel : la tarification et le financement des établissements de santé

Analyser le processus budgétaire

- La préparation de l'EPRD (état des prévisions de recettes et des dépenses) étape par étape, organisation et hypothèse
- Faire le lien entre planification stratégique et planification opérationnelle

Elaborer l'ERPD et les autres documents budgétaires de l'établissement de santé

- Maîtriser la construction de l'état des prévisions de recettes et des dépenses
 - les composantes de l'EPRD : le CRPP et le CRPA, le tableau de financement prévisionnel
 - le niveau de présentation de l'EPRD : les différents passages (CRP, CAF et TPF)
 - les annexes de l'EPRD : le plan global de financement pluriannuel (le PGFP-PPI),), le tableau de répartition des charges communes et des opérations faites en commun, le bilan financier...

Mise en situation : Construction d'un EPRD

Analyser les ratios budgétaires et financiers d'un établissement de santé

- Assimiler les éléments pour analyser le bilan comptable d'un établissement de santé ou ESSMS
- Analyser le compte de résultat d'un établissement, les charges et les produits
- Calculer la marge brute d'exploitation (MBE) et savoir l'interpréter
- Calculer la CAF : toutes les bonnes pratiques à mettre en œuvre
- Analyser : FRI, FRE, BFR et trésorerie

Cas pratique et simulation : l'analyse d'un compte de résultat et des ratios financiers

Maîtriser la construction d'un bilan financier d'un établissement de santé

- Le passage du bilan comptable au bilan financier
- Comprendre et maîtriser le FRNG : le fonds de roulement d'exploitation et le fonds de roulement d'investissement
- Comprendre la signification du besoin en fonds de roulement (BFR)
- Réaliser le calcul de la trésorerie nette

Cas pratique sur l'analyse des bilans financiers sur trois exercices

Elaborer le diagnostic financier : un diagnostic et des objectifs financiers

- Réaliser l'analyse financière d'un établissement de santé ou ESMS en intégrant l'interprétation des ratios financiers : tableau de simulation
- Utiliser l'analyse financière pour élaborer et analyser les tableaux financiers de l'EPRD : le tableau de financement prévisionnel (TFP), le plan global de financement pluriannuel (PGFP) ainsi que ceux de l'état réalisé des recettes et dépenses (ERRD)

Etablir un diagnostic et des objectifs financiers

- Poser un diagnostic financier en proposant des actions d'amélioration
- Intégrer les résultats de son diagnostic dans l'ajustement de la stratégie financière

Cas pratique : conduire des analyses financières à partir d'exemples d'EPRD et s'exercer à poser des diagnostics

Pratiquer le contrôle de gestion, le suivi budgétaire et en mesurer les écarts

- Mettre en place des tableaux de bord sur toutes les dépenses de l'établissement de santé
- Choisir des indicateurs pertinents pour une meilleure régulation budgétaire dans les services : déterminer des indicateurs d'alerte
- Mesurer et analyser les écarts
- Proposer des actions correctives à ces écarts

Cas pratique : élaboration de tableaux de bord : ratios, analyse des écarts et préconisations

Le contenu de ce programme peut faire l'objet d'adaptation selon les niveaux, prérequis et besoins des apprenants.

Modalités d'évaluation des acquis

- En cours de formation, par des exercices pratiques
- Et, en fin de formation, par un questionnaire d'auto-évaluation

Accessibilité de la formation

pagebreakavoidchecked="true";

Le groupe M2I s'engage pour faciliter l'accessibilité de ses formations. Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap : les détails de l'accueil des personnes sont consultables sur la page Accueil Handicap

Modalités et délais d’accès à la formation

pagebreakavoidchecked="true";

Les formations M2I sont disponibles selon les modalités proposées sur la page programme.
Les inscriptions sont possibles jusqu'à 48 heures ouvrées avant le début de la formation.
Dans le cas d'une formation financée par le CPF, ce délai est porté à 12 jours ouvrés.